

Des leçons à tirer de l'histoire pour la réforme à venir de l'éducation et de la formation des adultes au Québec



Par Michèle Jean¹

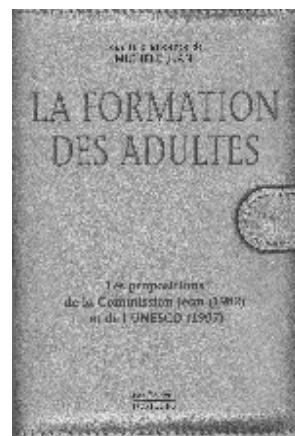
Intervention faite à Montréal le 21 mai 2002 dans le cadre d'une table ronde tenue à l'occasion du lancement par l'Institut canadien d'éducation des adultes d'un livre de Mélanie Chabot intitulé L'Éducation des adultes au Québec (1930-1980) – Témoignages

C'est avec plaisir et pour plusieurs raisons que j'ai accepté de participer au lancement de : *L'éducation des adultes au Québec (1930-1980) Témoignages*². Tout d'abord, je suis historienne et il m'est toujours apparu opportun de retracer l'histoire de l'éducation des adultes au Québec. Ce que nous avons d'ailleurs fait au moment de la Commission d'étude sur la formation des adultes.

Au Québec, il nous arrive fréquemment de voir disparaître des pionniers sans avoir fait provision de leur mémoire. Trop souvent, nous n'avons pas le souci de connaître notre passé alors qu'il inspire, même à notre insu, nos actions et nos réflexions actuelles et futures. Pour moi, construire l'Histoire, c'est chercher à identifier les tendances lourdes et les faits porteurs d'avenir. L'Histoire collective permet de retracer pour soi-même et pour les autres, les gestes, les causes et les événements qui ont marqué un champ du savoir et de l'action.

Connaître l'Histoire c'est pouvoir se servir du meilleur et éviter le pire; c'est se servir du passé, non pas d'une façon statique mais comme d'un phare pour éclairer le présent et le futur. Nous avons trop souvent tendance à rejeter le passé dans les poubelles de l'Histoire et à s'imaginer que nous recommençons à zéro, ce qui n'est jamais le cas.

Je n'en prendrai pour exemple que la sortie, le 2 mai dernier, de ce que le gouvernement a qualifié dans son communiqué de presse : de «**première politique gouvernementale** d'éducation des adultes et de formation continue.»³ Cette «première politique» ne contient aucune référence au passé de l'éducation des adultes au Québec, aucune bibliographie; aucune date. C'est là je crois une bonne illustration de ce que je disais plus haut. Un Martien débarquant au Québec aujourd'hui croirait en lisant cette «première politique» que rien n'a jamais été écrit sur le sujet!



J'ai relu bien des textes avant de venir ici, textes écrits par des acteurs du gouvernement actuel. Par exemple, mentionnons le très beau discours de Camille Laurin prononcé en décembre 1979 devant des artisans de l'éducation des adultes, discours dans lequel il faisait référence à tout ce

qui se faisait en éducation des adultes. Il y disait : «... ce dont nous avons besoin, c'est d'une politique intégrée en ces domaines, qui joigne les impératifs de l'éducation, du développement culturel, du développement social et du développement économique. Nous avons besoin d'une politique cohérente et intégrée en fonction des besoins de notre population... » Il disait encore : « Il faut aussi spécifier, autant nous avons besoin d'une politique globale de l'éducation des adultes ou de la formation permanente, c'est-à-dire qui rejoigne tous ces défis de société.....autant il faut spécifier les actions que nous devons poser pour qu'elle s'adapte à chacun des secteurs suivants : le secteur socioculturel, celui de la formation professionnelle. Et le secteur de la formation générale.»⁴Et, cela fut dit, je le rappelle, en 1979.

En 1984, dans le document gouvernemental : *Un projet d'éducation permanente, Énoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes*,⁵ on pouvait lire dans l'introduction signée par Camille Laurin, Denise Leblanc, et Pauline Marois: « L'objet de cette politique, c'est de définir les visées et les moyens de l'action gouvernementale en matière d'éducation des adultes et de s'assurer que l'ensemble des ministères qui participeront à sa mise en œuvre se donneront des objectifs et des priorités accordés aux grandes missions économique, sociale ou culturelle qu'ils poursuivent.» Et tout au long du document le mot politique est utilisé. De plus, ce document contient dans sa table des matières la plupart des éléments que l'on retrouve dans la nouvelle " première politique ". Nous pourrions aussi mentionner *l'Énoncé de politique sur le développement de la main d'œuvre : Partenaires pour un Québec compétent et compétitif*⁶, publié en 1991 cette fois-ci par un gouvernement libéral, dont l'objet, la formation de la main d'œuvre, est contenu dans la politique de 2002.

Donc nous avons une Histoire de documents déjà publiés sur le sujet et qui avaient été qualifiés de politiques Il est important de le savoir il me semble! Comme plusieurs l'avaient dit à l'époque, ces documents n'étaient peut-être pas des politiques et le gouvernement veut le reconnaître maintenant! Espérons que cette première politique en est vraiment une et qu'elle produira des fruits afin que nous ne sentions pas le besoin dans vingt ans d'écrire une nouvelle première politique de la formation continue!

Ceci dit, je crois fermement, comme certains témoignages du livre le soulignent, que se sont passées et se passent des choses extrêmement dynamiques en formation des adultes, que, aujourd'hui comme hier des artisans se dévouent corps et âme pour cette cause et que l'absence de volonté politique n'a pas empêché les innovations partout où il se fait l'éducation permanente et de la formation continue : milieux de travail, milieux scolaires, milieux d'éducation populaire et communautaire.

Je voudrais noter quelques faits intéressants qui se sont produits au cours des dernières années et qui se produiront si le plan d'action est vraiment mis en œuvre.

1. Le rapatriement de la formation professionnelle au Québec qui a amené la création d'Emploi Québec et de la Commission des partenaires du marché du travail. Ce rapatriement était une recommandation incluse dans le rapport de la Commission d'étude sur la formation des adultes.
2. La loi de 95 qui a légiféré le 1% consacré par les entreprises à la formation et qui était aussi une recommandation de la Commission.
3. L'importance que la nouvelle politique accorde à la formation de base et à l'alphabétisation. Au moment de la sortie du Rapport en 1982, la Commission avait sonné l'alarme sur ce sujet et le gouvernement qui y voyait un blâme au système d'éducation avait minimisé le problème.
4. La commission avait demandé une loi pour reconnaître le droit à l'éducation des adultes. La nouvelle politique, sans proposer de loi mentionne tout de même : " L'affirmation du

- droit à l'éducation qui doit se traduire par des actions favorisant la demande de formation permettant l'apprentissage tout au long de la vie et la réussite des projets de formation; "
5. La politique mentionne le droit à la reconnaissance des acquis, sujet qui était aussi un pilier du Rapport de la Commission.
 6. Le projet de reconnaître légalement les organismes d'action communautaire autonome oeuvrant en éducation. Cette reconnaissance légale exigera sans doute du gouvernement un financement qui sera, je l'espère, aussi permanent que la formation!
 7. La constitution de banques de données pour stimuler la recherche et l'évaluation de l'éducation des adultes.
 8. L'importance des services d'accueil et référence;
 9. La possibilité d'améliorer le système de prêts et bourses pour l'adapter aux réalités des adultes qui étudient à temps partiel;

Nous parlons actuellement de société du savoir et, comme autrefois d'ailleurs, le savoir est une forme de pouvoir. Mais le savoir aujourd'hui prolifère. Ainsi, par exemple, dans un domaine que je connais bien, la santé, les questions liées à la génétique, aux tests de dépistage, à la confidentialité des données se complexifient tous les jours. Comment faire participer la société civile à ces débats? Comment éduquer et informer les parents appelés à prendre des décisions qu'ils ne comprennent pas toujours? Comment éviter que tous nos gènes ne soient brevetés sans que nous le sachions? Et je pourrais citer bien des domaines comme celui-là.

En ce sens la nouvelle politique m'apparaît un peu étroite par rapport aux politiques et documents dont j'ai pris connaissance lors de mon séjour en Europe. Conséquemment, les objectifs de déscolarisation et de démocratisation que nous avons mis sur la table en 1982 sont encore à poursuivre.

La politique parle bien de la formation en milieu de travail et elle aura maintenant un meilleur coffre d'outil et c'est tant mieux.

Mais il n'y a pas que ça et nous devons être vigilants afin que tous les canaux par où peut passer la formation soient utilisés. Les milieux d'économie sociale, les CLSC, les maisons qui s'occupent des mères monoparentales, des immigrants etc.

Ma vision de l'éducation tout au long de la vie repose sur un cadre flexible, cohérent et adaptable à toutes les réalités où vivent les adultes et non seulement au milieu de travail dont plusieurs sont exclus ou inclus de façon précaire sans avoir la possibilité de se former ou de se reformer.

Enfin, si nous retournons à l'Histoire, je dirais qu'il ne s'agit pas de refonder l'éducation et la formation des adultes au Québec mais bien d'inscrire cette démarche dans la continuité d'une mise en œuvre assise sur nos traditions qui sont riches et porteuses

1 Michèle Jean a présidé la Commission d'étude sur la formation des adultes dont le Rapport remis en février 1982 s'intitule : Apprendre : une action volontaire et responsable, Québec, Ministère des Communications, 866 pages.

2 Mélanie Chabot, Montréal, Éditions Saint-Martin, 92 pages.

3 Apprendre tout au long de la vie, Québec, Ministère de l'Éducation, 2002, 43 pages. Ce document s'accompagne d'un plan d'action de 40 pages

4 L'éducation des adultes du proche avenir, Québec, Développement culturel et scientifique, (décembre 1979) :16 pages.

5 Québec, 1984, 77 pages.

6 Partenaires pour un Québec compétent et compétitif, énoncé de politique sur le développement de la main-d'œuvre, Québec, Québec, Ministère de la main d'œuvre, de la sécurité du revenu et de la formation professionnelle, 85 pages.